SION, LUNDI 8 FEVRIER 1943. No 15. — 40me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION · RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER
Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2.19.05 - Chèques postaux IIc 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE : 1 an Fr. 10.-, avec Bulletin officiel Fr. 15.50
6 mois „ 5.50, avec Bulletin officiel Fr. 8.25
3 mois „ 3.-, — — — 4.50
ETRANGER : un an Fr. 18.- — — 24.-

Joindre 20 ct. en timbres poste à vos changements d'adresses

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S. A.**
AV. DE LA GARE - SION - TÉL. 2.12.36 - CH. POST. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES : la ligne mm., Canton 9 ct. - Suisse 11 ct.
AVIS MORTUAIRES : 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 20 ct., Suisse 25 ct. — Les articles de forme publicitaire doivent être accompagnés d'une annonce.

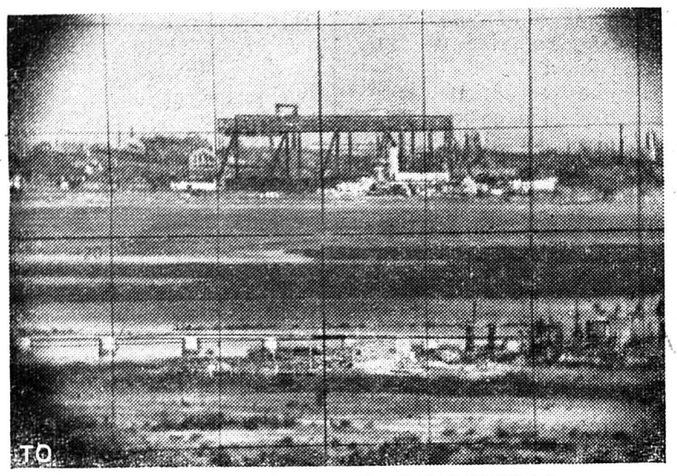

SUR LE FRONT DE STALINGRAD
La ville héroïque et victorieuse, vue par télé-objectif.

UNE RICHESSE AUSSI POUR LA VALAISANNE

Dans une période aussi fertile en exemples que la nôtre, il y a mille façons de décrire ce « paisible désordre » que représente la société. Un monde qui s'écroule n'est pas un monde en ordre. D'aucuns, peut-être, le nient encore en vertu de l'adage énoncé par Chateaubriand: « Un mensonge souvent répété finit par devenir une vérité ». Tout de même, le temps est galant homme et c'est sur lui que nous comptons. Il finit toujours par percer les plus épais tissus d'erreurs et de contre-vérités.

Or, un des exemples les plus criants du désordre contemporain ne réside-t-il pas dans le blocus? Les échanges ayant cessé entre les continents, celui-ci meurt de famine et les autres pourrissent sur l'abondance de stocks de blés et de cafés inutilisables, sauf dans la chaudière des locomotives! Exemple type.

Il y en a d'autres et, fait bizarre, nous ne les percevons qu'à peine bien qu'ils soient sous nos yeux.

Prenons celui du charbon. Que fait-on de cette matière première? Principalement une source de chaleur. Or, techniquement parlant, enfourner de la houille ou de l'anthracite dans une salamandre d'appartement ou dans le potager de la cuisine, c'est se livrer à un gaspillage coûteux, puisqu'ainsi des matières volatiles précieuses, les goudrons, les benzols, le soufre, l'ammoniaque qui se trouvent englobés dans le diamant noir s'en vont simplement en fumée. Traité industriellement, ce combustible sera d'un rapport beaucoup plus utile. Qu'on en juge. Après distillation, la houille fournit des benzols qui, à leur tour, produisent des explosifs, des bakélites, des médicaments et des couleurs.

Du goudron, on extrait les phénols et la créosote, ainsi que toute la série chimique de leurs dérivés. Des milliers d'entreprises devraient aujourd'hui fermer leurs portes, si l'on cessait la distillation des houilles et le traitement des goudrons. Les matières plastiques tirées de ces produits de base sont d'un emploi journalier dans la fabrication des appareils électro-techniques. Le brai et les fines d'anthracite fournissent également un adjuvant précieux pour la fabrication de l'aluminium. C'est avec les scories, c'est-à-dire les résidus du charbon de terre qu'on moule les électrodes des fours d'où jaillira le métal blanc. Sans ces substances résistant aux plus hautes températures, la fonte industrielle de l'aluminium serait une impossibilité.

Nous venons de brosser un tableau succinct des multiples emplois du précieux poussier noir. Sa valeur industrielle s'est accrue au fur et à mesure des découvertes faites par les inventeurs et la série n'est pas finie. Il n'est donc pas étonnant que les domaines miniers aient décuplé de valeur au cours de quelques décades. C'est une source presque intarissable de substances devenues nécessaires dans la vie quotidienne des hommes civilisés.

Laquelle de vous, Mesdames, a-t-elle déjà songé que sans le charbon valaisan peut-être devrait-elle bientôt renoncer à porter ces magnifiques tissus artificiels qui sont apparus sur le marché à des conditions si abordables, malgré la guerre?

La soie dont ils sont faits, de même que la rayonne résistante et pratique, parce que solide et inattaquable par les mites, ne pourraient pas être fabriquées si nous ne tirions auparavant le soufre du charbon.

Ainsi, le modeste poussier du carreau de nos mines nous épargne encore les difficultés liées à la pénurie des laines et des cotons.

Il nous permet de nous vêtir avec des tissus de remplacement qui se créent de toutes pièces dans nos usines chimiques indigènes.

Or, à quoi pense le public peu informé de tous ces problèmes intéressants, quand il passe devant les amoncellements des briquettes ou des poussières noires, tirés de notre sol? C'est à peine s'il les regarde, imaginant que ces stocks n'ont qu'une valeur provisoire, due à la guerre, et qu'il faudra s'en séparer à vil prix, une fois la paix revenue. Erreur!

Ces modestes poussiers, qui s'en vont généralement en fumée, sont la source d'un Pactole, une richesse encore mal connue et qui servira toujours mieux à une foule d'emplois: grâce à leur transformation par la cornue. Grâce à une savante distillation chimique, ce qui ne nous apparaît que cendre est poussière devient bientôt un trésor, la cassette qui renferme des merveilles et d'éblouissantes richesses artisanales et industrielles. L'ouvrière, la Valaisanne coquette, la montagnarde qui descend en ville, le samedi, parée de son beau fichu multicolore, sera bien surprise d'apprendre que ces brillants coloris ont été tirés du goudron et que la substance même de son châle chaud et soyeux a été empruntée au soufre, extrait lui-même du charbon. Or, c'est ainsi!

Robert Sédunois

La catastrophe du Giétroz en 1818 et la »colère de Dieu»

Voici, d'après une publication de 1856, ce qui se passa dans le val de Bagnes, au début du siècle dernier:

«La Dranse s'est acquis une triste célébrité par les ravages qu'elle a exercés, notamment en 1818, dans la contrée qu'elle parcourt. Celui des bras de la rivière qui descend du glacier de Chermoutanaz s'était depuis des siècles, frayé un étroit passage entre le Mont-Pleureur et le Mauvoisin; mais en 1818, des blocs de glace, descendant du Giétroz, obstruèrent le canal, et il s'y forma un lac, qui, déjà au 16 mai, n'avait pas moins de 7200 pieds de longueur, sur 180 de profondeur. Une galerie, taillée à grands frais dans cette muraille de glace promettait les plus beaux résultats, et le lac s'écoulait insensiblement, lorsque la digue, se rompant tout à coup, le 18 juin, les eaux se précipitèrent avec une force indicible dans la vallée, dévastèrent tout ce qu'elles purent atteindre, et arrivèrent en moins de deux heures au lac Léman. Des blocs de granit, de dimension colossale, déposés le long et surtout au débouché de la vallée, attestent encore la puissance de la colonne dévastatrice. Une cinquantaine de personnes perdirent la vie: digues, ponts, habitations, bétail, tout ce qui se trouvait sur les bords de la rivière fut emporté. Les dommages furent évalués à 1,200,000 fr. anciens.»

Extrait de «La Suisse historique, politique et pittoresque», publiée à Genève, chez Gruaz).

Le roman de Maurice Zermatten

Les événements qu'on vient de rapporter ont fourni à l'écrivain valaisan Maurice Zermatten, l'élément central de son troisième roman « La Colère de Dieu », qu'il publia, en 1940, à la Librairie de l'Université de Fribourg. Il ne s'agit nullement d'un roman historique. — Il se passe de nos jours et non en 1818. — Seul le thème du lac formé par les eaux de la Dranse retenues par un barrage de glace, qui bientôt cédera, libérant soudain le flot dévastateur, est emprunté à la réalité historique. Le reste est fiction romanesque. C'est la vieille aventure du montagnard qui s'en est allé, là-bas, «par la ville», s'y est déroute et ramène au village des idées subversives: une vieille et périlleuse histoire, pour l'écrivain, car le thème était battu et rebattu. Zermatten l'a renouvelé avec beaucoup de bonheur, comme il a renouvelé, du reste, récemment, celui bien fatigué de «Roméo et Juliette», dans « Le Sang des Morts ». Il en a fait un récit profondément valaisan, par les caractères, les réactions des personnages et le cadre dans lequel ils évoluent. Ce beau roman recueillit d'emblée les éloges de la Critique et une très large audience dans le public lettré de notre pays.

(Suite en 4ème page)

IMPRIMERIE GESSLER — SION
Tél. 2.19.05 *Av. de la Gare*

Au fil des jours

Une époque comme la nôtre ne peut que servir les pêcheurs en eau trouble, les habiles, les gens dénués de tout scrupule. Les exemples abondent à foison.

Le dernier a été donné par ces extraordinaires fabriquants de fausse monnaie, restés jusqu'à présent, introuvables, et qui découpent des billets de banque, procèdent à leur multiplication, simplement en rapetissant d'un neuvième le format habituel, en recollant les bandes restantes à d'autres coupures.

Le procédé témoigne de beaucoup de fertilité d'esprit. Il réclame des dons manuels peu ordinaires et qui ne sont pas, évidemment, à la portée de tout le monde.

Dans un système de spécialisation à outrance, la fausse monnaie a aussi ses «spécialistes» et ses «techniciens». Comme on vient de le voir, ils mettent sur le marché de véritables petites merveilles! L'ingéniosité, le goût, le fini, l'inventive habileté, tout y est.

En fin de compte, que peuvent-ils gagner à un métier pareil? Le truc se trouve rapidement éventé. La source du Pactole tarit vite. Les risques dépassent l'importance du gain. Il y a mille contre un à parier qu'ils feraient bien meilleure carrière en marchant dans le droit et grand chemin, plutôt que sur les rocailles escarpées et difficiles du vol et de l'escroquerie.

Ces faux monnayeurs eurent des prédécesseurs illustres, que personne n'a jamais songé à inquiéter. Ce sont les gouvernements qui, pour se venger des humiliations de la défaite, ou de l'idéologie capitaliste, qui résistait à leurs sophismes révolutionnaires, se mirent soudain à inonder le marché mondial de billets de banques français, américains ou britanniques, tirés sur les presses de Moscou ou de Budapest.

Vous en souvient-il? Et du beau grabuge que cela fit à l'époque.

Cependant, l'affaire fut doucement enterrée. Personne ne souffrit de l'alerte, jusqu'au moment où, lassés d'attendre le salut de la presse à billet et du bon vouloir des vainqueurs...

Mais chut, je crois, qu'ici, je vous en dirais trop. D'aimables Argus couperaient les ailes à des souvenirs d'un autre âge, pourtant si dignes d'être conservés, pour l'édification populaire...

Vous me comprenez. Suffit!

R. de la Maya

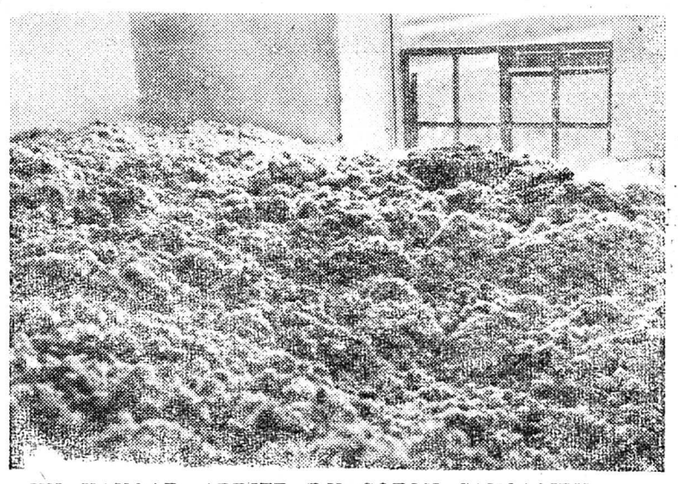

UN HANGAR ABRITE DU COTON CAUCASIEN
La production cotonnière russe s'est surtout développée dans la région du Terck.

VARIÉTÉS

DEUX ANS DE PRISON POUR AVOIR MARTYRISÉ UNE BETE

Le tribunal du district de Laufenbourg avait à juger ces jours derniers un valet de ferme coupable d'avoir brutalisé un animal confié à ses soins. Quoique l'accusé n'ait pas voulu avouer son forfait, le tribunal parvint cependant à établir de façon indubitable que c'est à la suite de mauvais traitements subis que la vache du plaignant dut être abattue. En présence de ces faits révoltants, le Tribunal infligea deux ans de prison au coupable, sans déduction de nombreuses semaines de préventive. Les considérants du jugement, tout en soulignant la gravité du cas, tiennent compte des mauvais antécédents du prévenu et du dommage causé. Subsidiairement à sa peine d'emprisonnement, le condamné aura encore à payer les frais de procédure et à indemniser le plaignant pour le dommage subi.

SIGNES DE PONCTUATION ET TARIFS TÉLÉGRAPHIQUES

Après avoir, il y a quelques années déjà, admis gratuitement les mots «salutations» et «bons baisers» qui souvent terminent les télégrammes privés, l'administration des télégraphes des Etats-Unis s'est décidée à faire une nouvelle concession à ses clients. Dorénavant, elle accepte gratuitement les virgules, points, points d'interrogation, etc., ceci pour éviter les innombrables réclamations et procès à la suite d'une transmission défectueuse des textes, procès qui, pour la plupart du temps, s'étaient terminés à son détriment.

MALADIES VAINCUES

Le ministre britannique de la Santé, M. Ernest Brown, a parlé récemment des progrès remarquables accomplis depuis le commencement de la guerre dans la production de remèdes préventifs. C'est ainsi qu'une drogue fabriquée pour la première fois dans un laboratoire de Grande-Bretagne, la sulphaphyridrine, a fait ses preuves dans la lutte contre la méningite cérébro-spinale: on estime que, de 1939 à 1941, cette drogue a sauvé 17,500 personnes. Or, pendant l'épidémie de 1915-17, deux personnes sur trois, atteintes de cette maladie n'en réchappaient pas; en 1934-1937, la mortalité fut de 66%, mais, dès dès 1939, grâce à ce médicament nouveau, on a enregistré quatre guérisons sur cinq cas de méningite cérébro-spinale.

La dysenterie, si terrible dans les pays chauds, est victorieusement combattue maintenant par un autre médicament du groupe des sulphanomides et, grâce à lui, des milliers de vies humaines ont été sauvées déjà au cours de la campagne d'Afrique du nord.

ARRESTATIONS EN NORVEGE

On mande d'Oslo qu'il y a eu des arrestations massives d'éléments de gauche, ces derniers jours, en Norvège. Des centaines d'adhérents aux partis de gauche ont déjà été appréhendés dans les villes de Bergen, Stavanger, Lillehammer, etc.

OU SE TROUVE LA FLOTTE ALLEMANDE DE TRANSPORT AERIEN?

Au cours d'une conférence de presse, sir Sholto Douglas, commandant des forces alliées du Moyen-Orient, a déclaré que les pertes immenses de la flotte allemande de transport aérien commençant à se faire sentir. Depuis quelque temps, le transport des troupes par des avions Junker 52 à destination de l'Afrique du Nord, a été presque complètement supprimé. Même de petits groupes de soldats sont expédiés en Afrique par la voie maritime.

On sait que les escadrilles de transports allemandes ont subi des pertes considérables sur le front de l'est comme sur celui de l'Afrique du Nord.

LA RAISON!

— Vous êtes accusé d'avoir affranchi vos lettres avec des timbres oblitérés!

— Pardon, M'sieu le juge, mais je n'en ai jamais vu d'autres à toutes celles que je reçois!

DES JUGES QUI N'OSAIENT JUGER !

Le procès de Jacques Monnard, accusé de l'assassinat de Léon Trotzky, ancien commissaire de guerre soviétique, avec une pioche, en août 1940, a commencé vendredi, à Mexico. Le verdict est attendu pour le début de cette semaine. Le jugement a été retardé de deux ans à la suite de divers expédients de procédure. Plusieurs des juges devant lesquels Mornard devait paraître abandonnèrent l'affaire en raison de menaces anonymes de mort proférées contre eux. Depuis sa détention, Mornard reçoit mensuellement trois cents dollars qui sont déposés à son compte en banque par « des mains mystérieuses ».

LE RAVITAILLEMENT D'HELSINKI

Les milieux finlandais déclarent dénuées de tout fondement les informations de source étrangère, selon lesquelles la Finlande aurait demandé à l'Allemagne une augmentation considérable des livraisons de vivres, faute de quoi la Finlande serait obligée d'envisager la conclusion d'une paix séparée.

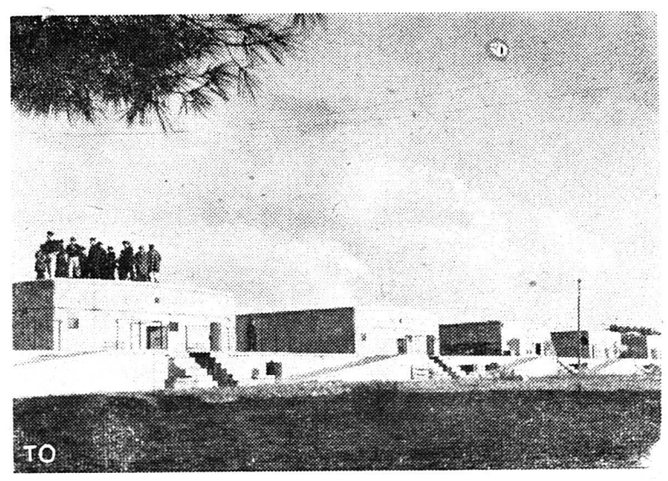

BIZERTE ET SES CASEMATES

LA GUERRE ET LES EVENEMENTS

REMANIEMENT DU CABINET ITALIEN

Par décret, le ministère italien a été modifié comme suit:

Le ministère des affaires étrangères est de nouveau assumé par M. Mussolini, avec M. Giuseppe Bastianini comme sous-secrétaire.

Le comte Ciano est appelé à faire partie, pour trois ans, du Grand Conseil du fascisme.

Le ministre des grâces et de la Justice, comte Grandi, qui exerce la présidence de la Chambre des faisceaux et corporations, est remplacé par M. Alfredo de Marsico.

Le ministre des finances, M. Prolo Thaon di Revel, est remplacé par le baron Giacomo Acerbo, président de la commission du budget de la Chambre des faisceaux et corporations.

Le ministre de l'éducation nationale, M. Giuseppe Bottai, est remplacé par le conseiller national Carlo Biggini, recteur de l'Université de Pise.

Le ministre des travaux publics, le conseiller national Giuseppe Sorla, ingénieur, est remplacé par le conseiller national Zenone Benine.

Le ministre des communications, M. Giovanni Host Venturi, est remplacé par le sénateur Vittorio Cini.

Le ministre des corporations, M. Renato Ricci, est remplacé par le préfet de Milan, M. Carlo Tiengo.

Le ministre de la culture populaire, M. Alessandro Pavolini, est remplacé par l'actuel sous-secrétaire de ce ministère, le conseiller national Gaetano Polverelli.

M. Raffaele Riccardi est remplacé par le conseiller national Oreste Bononi.

M. Riat, sous-secrétaire à la fabrication de guerre est élevé au rang de ministre de la production de guerre, en remplacement du sous-secrétaire actuel, M. Savagrossa.

Le sous-secrétaire à la présidence du conseil, M. Luigi Russo, est remplacé par le conseiller national Amilcare Rossi, président de l'Association nationale des combattants.

Le sous-secrétaire à l'intérieur, Guido Buffarini, est remplacé par le préfet de Naples, M. Umberto Albini.

LE COMTE CIANO DEVIENT AMBASSADEUR AUPRES DU VATICAN

On annonce officiellement que le comte Galeazzo Ciano, ancien ministre des affaires étrangères, est nommé ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège.

REUNION DES CHEFS NATIONAUX

A Berlin, les 5 et 6 février, s'est tenue une réunion des dirigeants du Reich, des Gauleiter ou chefs de région et des chefs du parti national-socialiste, sous le signe de la concentration de toutes les forces de la nation pour la guerre totale. La réunion a été ouverte par le chef de la chancellerie du parti, Bormann. Prirent la parole le Dr Gœbbels, le ministre Speer, le secrétaire d'Etat Ganzenmuller, le Gauleiter Sauckel, le ministre Funk, le secrétaire d'Etat Backe, le général von Unruh et le Dr Ley.

PRISE D'AZOW PAR LES RUSSES

Au sud et à l'ouest de Rostov, un nouvel événement important s'est produit. Après une forte résistance de la garnison allemande qui a été presque entièrement détruite, une brigade russe a occupé la ville d'Azow. Ainsi, toute la région de l'embouchure du Don est en mains des Russes dont l'aviation pourra bombarder désormais efficacement la base allemande de Taganrog.

...ET D'IZIUM ET STARY-OSKOL

On annonce l'occupation par les Russes des villes de Stary-Oskol et d'Izium. Izium se trouve près du confluent de l'Oskol et du Donetz, à 100 km. au sud-est de Kharkov, tandis que Stary-Oskol est situé à 110 km. au sud-ouest de Voronej.

LA R.A.F. SUR TURIN

Lors de son incursion sur l'Italie, dans la nuit de jeudi, la R.A.F. a lâché des bombes de 3600 et 1800 kilos, ainsi que des dizaines de milliers de bombes incendiaires sur Turin, déclare le communiqué officiel. Ce fut un des raids les plus sévères et les plus concentrés qui furent exécutés sur les usines de guerre de Turin. L'attaque se développa très vite. A 21 h. h. 40, les premières bombes tombèrent. A 22 heures, il était difficile de compter les incendies. Un de ceux-ci fut qualifié de colossal.

Des équipages qui avaient bombardé le port de La Spezia passèrent par Turin au retour et signalèrent des incendies une demi-heure après le départ des bombardiers.

Le raid sur la base de sous-marins allemands de Lorient fut une attaque des plus concentrées. Les docks de Lorient au départ des bombardiers étaient une mer de flammes.

COMMENT LE MARECHAL PAULUS FUT FAIT PRISONNIER

Voici le récit que fait un correspondant militaire, officiel supérieur dans l'armée russe, sur la capture du maréchal Paulus et de son état-major:

« Nos patrouilles avaient appris qu'au centre de Stalingrad un groupe de bâtiments avaient été transformés en véritable forteresse par les troupes d'assaut allemandes. Le 29 janvier, nous sûmes que le général Paulus et un grand nombre de généraux et d'officiers d'état-major s'étaient établis dans les caves de ces immeubles, entourés d'une garde de corps forte de 5000 hommes. Le lendemain, le feu fut ouvert sur les centaines de point d'appui entourant ce quartier de la ville. Dans la nuit suivante, des troupes de la garde armées de tanks et une unité de fusiliers se lancèrent à l'assaut. Après des combats les plus terribles qui furent jamais livrés dans les ruines de Stalingrad, les S. S. allemands furent vaincus et il ne resta pour ainsi dire pas un homme en vie.

Le maréchal, qui se trouvait dans un car avec ses généraux, ne semble pas s'être douté que sa garde avait cessé d'exister, et il fut tout surpris lorsque nous lui dépêchâmes, avec un parlementaire, un officier allemand que nous avions fait prisonnier pour lui annoncer que son quartier général était complètement cerné. Plus tard, Paulus nous raconta que vingt minutes auparavant la radio lui avait annoncé sa promotion au grade de feldmaréchal.

A 9 h. du matin, son premier adjudant arrivait au poste de commandement russe pour discuter les conditions de la capitulation. Une heure plus tard, nos délégués se rendirent au G.Q.G allemand, tandis que nos soldats gardaient toutes les issues avec des mitrailleuses.

J'accompagnai notre état-major. L'obscurité complète régnait dans le bâtiment. Nous dûmes utiliser des lampes à acétylène pour éclairer les sous-sols que nous trouvâmes dans un désordre indescriptible. Nous aperçumes d'abord une centrale téléphonique où quelques officiers tentaient en vain d'établir la liaison avec l'extérieur: nous avions soigneusement coupé les câbles.

Nous fûmes grandement surpris de voir dans les caves les plus profondes, que Paulus n'était pas seul, mais accompagné de beaucoup de généraux et de plus de cent officiers d'état-major. Les caves étaient surpeuplées. Aucun officier n'était rasé, et l'on voyait aisément qu'ils n'avaient plus eu d'eau de toilette depuis plusieurs jours ».

DECES DE Mme MISTRAL

Mme Frédéric Mistral, veuve du grand poète provençal, est décédée le 6 février 1943, à Maillane.

CONFÉDÉRATION

UNE ARRESTATION DRAMATIQUE

La police zurichoise décelait dans la nuit de dimanche, dans un hôtel de Zurich, la présence d'un individu recherché par la police lausannoise pour avoir détourné une somme de 2000 fr. L'individu refusant d'ouvrir la porte de sa chambre, située au 3e étage, les agents durent faire usage de la violence, mais l'homme enjamba le rebord de la fenêtre et se lança dans le vide. Il resta accroché à un balcon du premier étage. Les blessures qu'il s'était faites dans sa chute amenèrent sa mort peu de minutes après. Il portait encore 1900 fr. sur lui. Ce personnage qui habitait Lausanne, avait abusé de ses fonctions de caissier occasionnel, au préjudice de soldats.

UNE INVASION DE RONGEURS

Probablement chassés des pays de l'est, par les bombardements, des masses de souris ont envahi diverses communes du canton de Schaffhouse, causant de grosses dépenses pour la lutte contre ce fléau.

UN CRIME A BALE

Samedi après-midi, une logeuse a trouvé sa locataire, Mme Anni Grosshaus, 42 ans, divorcée, sommelière, morte dans son lit. Elle avait été tuée au moyen d'un fer à repasser par un criminel qui reste encore inconnu.

UN PERMISSIONNAIRE VICTIME D'UN ACCIDENT MORTEL

Le commandement territorial compétent communique:

On a découvert dans la nuit du 5-6 février, le cadavre d'un permissionnaire d'une compagnie de travail dans le tunnel de base du Hauenstein.

Il s'agit d'Albert Portmann, né en 1890, de Bâle. La victime s'apprêtait à partir en congé. Les circonstances de l'accident seront établies par les autorités compétentes.

FUITE DRAMATIQUE

Une jeune fille de 24 ans, récidiviste, qui s'était échappée d'un établissement d'éducation, a pu être arrêtée par la police de Bâle. Elle a été conduite à la direction de police. A l'entrée, la jeune fille se dégagea et, dans l'obscurité, sauta sur une verrière et se blessa grièvement. Elle est morte à l'hôpital des suites de ses blessures.

UN EBOULEMENT DANS UN TUNNEL

La direction du 1er arr. des CFF communique: Par suite d'éboulement dans le tunnel de la Croix, la ligne de chemin de fer a été interrompue entre Saint-Ursanne et Courgenay pour une durée qui ne peut pas encore être fixée. Le trafic est maintenu provisoirement au moyen d'autocars dès St-Ursanne vers Courgenay et au-delà pour le transport des voyageurs et des bagages.

Nouvelles du Valais

DOMMAGES CAUSÉS AUX CULTURES PAR L'ARMÉE

Le Conseil fédéral a promulgué un arrêté édictant de nouvelles dispositions concernant la réparation des dommages causés aux cultures ou à la propriété pendant le service actif. L'arrêté qui entrera en vigueur le 1er mars 1943, remplace les dispositions promulguées en 1940, en tenant compte des expériences faites au cours de ces trois dernières années. La Confédération répond en particulier du dommage qui résulte directement de l'usage militaire d'une propriété mobilière et immobilière. L'arrêté innove à l'article 19 en ce sens que les demandes d'indemnités pour les objets de propriété privée, perdus par la troupe et dont celle-ci est responsable, sont adressées immédiatement, au plus tard 10 jours après le départ de la troupe, au commandement intéressé qui indemnise les frais étant à la charge du fautif ou de la caisse d'ordinaire.

LE PRIX DES SALAMIS

Le 5 février, le Service fédéral du contrôle des prix a mis en vigueur de nouvelles prescriptions concernant les prix du salami. Aux termes de ces prescriptions, les prix de vente du détail, impôt sur le chiffre d'affaires non compris, sont fixés comme suit: salami (type milanais), 13 fr. le kg; salami coupé, non pelé, 1 fr. 45 les 100 gr.; salami coupé, pelé, 1 fr. 55 les 100 gr.; salametti 1 fr. 20 les 100 gr ; et mortadelle, 1 fr. les 100 gr. Les salamis, salamettis et salamelles ne peuvent être mis en vente que s'ils sont propes à la consommation immédiate.

MONTANA — Touring-Club

Dimanche, la section Valais du Touring-Club, pilotée par son président, M. Alexis de Courten, s'est rendue à Mont-Lachaux pour sa course hivernale. Malheureusement le temps n'étant pas de la partie, il a fallu se cantonner quelque peu dans les établissements publics. M. Alfred Mudry, le sympathique propriétaire de l'Hôtel Alpina, s'est ingénié à bien accueillir ses hôtes et à leur faire passer le temps aussi agréablement que possible.

St-MAURICE — Nécrologie

On annonce le décès à l'âge de 55 ans, de M. Frédéric Duboule, officier d'état-civil de St-Maurice depuis plusieurs années. M. Duboule avait fait l'apprentissage de typographe. C'était un travailleur acharné qui possédait de belles qualités intellectuelles.

MAGNOT — Contre un poteau téléphonique

Le camion d'un propriétaire de Saxon est venu se jeter sur un poteau téléphonique, près du hameau de Magnot. Le poteau a été fauché et le camion a subi de tels dégâts que le Garage Kaspar a dû s'occuper de son transfert dans ses ateliers. L'accident semble avoir été provoqué par un dérapage sur la chaussée verglacée.

COUR DE FROMAGERIE 1943

Le Département de l'Intérieur donnera un cours de fromagerie pour la partie française du canton. Ce cours aura lieu à Chamoson et commencera le 12 février. Il sera d'une durée d'environ quatre semaines. Rendez-vous à 9 h. 30 à la laiterie centrale à Chamoson.

Peuvent s'inscrire à ce jours les fromagers, qui auront la préférence, et les jeunes gens ayant au moins 18 ans qui se destinent à la pratique fromagère.

Les inscriptions et les demandes de renseignements sont à adresser jusqu'au 8 février 1943, au plus tard à la Station cantonale d'industrie laitière à Châteauneuf près Sion.

Station laitière cantonale.

Chronique sédunoise

LA SOIRÉE DU « MAENNERCHOR-HARMONIE »

Affluence particulièrement nombreuse, samedi soir, à l'hôtel de la Planta. La soirée familière, avec concert, du Maennerchor « Harmonie » avait bénéficié d'un succès de plus à son actif. Cette société reçoit ainsi la récompense de ses efforts et de l'assiduité des membres aux répétitions.

Le concert fut agrémenté des nombreuses productions de l'orchestre, du groupe choral, ainsi que de soli remarquables de Mlle Madeleine Dubuis, cantatrice renommée, de M. Villars, saxophoniste, accompagnés au piano par Mme Delacoste.

Le public fêta ces artistes et leur témoigna une vive reconnaissance par des applaudissements fréquents et chaleureux.

En hommage de sa brillante activité, le directeur de l'Harmonie, M. Théo Amacker reçut un superbe cadeau.

Après la partie humoristique de la soirée, qui avait été encadrée par une pièce en un acte d'Alfred Huggenberger, intitulée: « Trente minutes dans l'ascenseur », les officiels passèrent au carnotzet. Là, dans une atmosphère très cordiale, des propos de bienvenue et des félicitations, jaillirent en grappes, grâce à l'éloquence du président du Maennerchor, M. Albert Imsand, de MM. Théo Amacker, directeur; Georges Haenni, Victor de Werra, représentant de la Municipalité; Théo Montangero, président de l'Harmonie municipale.

Les uns et les autres abondèrent en souhaits et en marques d'estime à l'égard de la société qui sait mettre un si bel entrain dans la vie locale.

M. Hilty, un jongleur de Sierre, agrémenta ces instants d'une production qui fut la bienvenue.

Tous s'accordèrent à parler de la parfaite réussite du concert, témoignage de printemps et de jeunesse. On ne pouvait qu'applaudir aussi quand M. de Werra remercia M. Imsand et ses amis d'avoir rehaussé la soirée par des œuvres dont Mlle Madeleine Dubuis a été la si brillante interprète. M. Joseph Gaspoz, président de la Chorale sédunoise, exprima les vives sympathies que chacun ressent à l'égard de ce groupe choral. Enfin, M. Montangero rappela que l'Harmonie représente le trait d'union indispensable, en ville de Sion, entre Haut et Bas Valaisans.

Conduit par l'orchestre Mariano, le bal acheva cette soirée, si bien commencée et une grande gaîté régna parmi l'assemblée jusqu'à la clôture. R. S.

AU DEPARTEMENT DE JUSTICE

Le Conseil d'Etat a nommé M. Denys Zermatten, avocat à Sion, fils de M. Dionis Zermatten, aux fonctions de chef du service juridique du Département de justice. Nos félicitations.

MALCHANCE !

Dimanche, M. le Dr Antoine Favre s'était rendu aux Mayens pour assister aux concours de ski. En rentrant, le soir, chaussé de ses lattes, il rencontra un obstacle imprévu qui le fit choir. Malheureusement la chute fut si dure que M. Favre eut une cheville cassée. Il a été ramené à son domicile par l'ambulance Luginbuhl.

Nous présentons au blessé nos vœux de prompt rétablissement.

ENCORE UNE VICTIME

En rentrant à son domicile, de nuit, M. Charles Mathys, maréchal aux Mayennets, est venu, l'autre soir, buter contre un obstacle qu'il n'avait pas vu du fait de l'obscurcissement complet de la rue. Il s'est blessé assez grièvement au visage.

UN AMATEUR DE CHROMOS

Depuis quelque temps, M. Gustave Mayor directeur du cinéma Capitole, a dû se convaincre que des malandrins ne lui veulent aucun bien. Afin d'être agréable à sa clientèle, l'actif entrepreneur cinématographique faisait placer dans le hall d'entrée, des photographies sur carton, destinées à la publicité des films. Ces séries de grand format sont louées par la plupart des entreprises similaires et passent de ville en ville. Il s'agit de travaux assez coûteux, dont la location représente un prix qui chiffre, au bout de l'année. Des séries entières de ces photos ont disparu, depuis quelque temps. Les vols ont lieu de nuit. On se perd en conjectures sur les mobiles qui peuvent pousser les kleptomanes à s'emparer de papiers qui représentent, non pas, comme on pourrait l'imaginer, quelque portrait de « star » au profil de wamp ensorceleuse, (Vénus de la chromo de série), mais de vulgaires scènes du far-west, cavalcades, revolvers, etc. L'auteur de ces cambriolages doit avoir une tendresse particulière pour les harnais et le cheval! Le jour où il se fera pincer (et cela ne tardera pas), on pourrait encore lui offrir, de surcroît, une jolie cravache, ou un fouet, à titre symbolique!

TRAVAIL RAPIDE

Les travaux de déblais entrepris à la rue des Portes Neuves ont été achevés samedi soir, de sorte que le passage a pu être rendu à la circulation. Les curieux stationnèrent encore nombreux, devant les ruines de l'ancien habitat de Peterlé Holzer, tant que ces travaux retinrent les ouvriers au milieu des gravats. On rappelle, à ce propos, que le propriétaire de l'immeuble avait, au cours de ces dernières années, refusé à maintes reprises de louer l'appartement qui menaçait ruine. Un de nos confrères assurait, hier, que la maison voisine de celle qui vient de s'écrouler se trouve à son tour dans une situation périlleuse. Il ajoute que les autorités seraient bien inspirées d'en ordonner l'évacuation ou, en tous cas, de prendre les mesures de protection.

INFIRMIERES ET SAGES-FEMMES

La prochaine réunion des auxiliaires médicales, sages-femmes et infirmières de la région de Sion, aura lieu jeudi prochain, 11 février, au local du Secrétariat de l'A. C. J. V. F. (rue de Savièse), Sion. La réunion débutera à 14 heures.

Toutes y sont cordialement invitées et seront les bienvenues.

COURS DE LA SOCIÉTÉ DES COMMERÇANTS

Les élèves sont informés que, par suite de l'occupation des locaux par la troupe, les cours n'auront pas lieu cette semaine; seul le cours supérieur de comptabilité aura lieu au local habituel.

TROIS FRANÇAIS EN KAYACK SUR LE COLORADO

Rappelons que c'est demain, mercredi 9 février, à 20 h. 30, que ce remarquable film en couleurs passera au Cinéma Lux, à Sion, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art. M. Bernard de Colmont, qui l'a tourné, nous racontera les péripéties de sa descente en kayak sur le Colorado, cet étrange fleuve américain, qui prend sa naissance aux Etats-Unis, parcourt plus de 1500 km. au travers des célèbres « canyons », et se jette dans le Pacifique au nord du Mexique. Voyage extraordinaire et palpitant qui nous aurons l'impression de faire en compagnie de l'excellent conférencier qu'est M. de Colmont. La location est ouverte chez M. Tronchet, à Sion.

Représent. gén.: J. Schmid-Prati, Bâle 10

La famille ALFRED DAYER, à Sion, a la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Madame Catherine DAYER

survenue à Sion, le 7 février 1943, dans sa 56me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, mardi 9 février, à 10 heures.

Domicile mortuaire: Rue de Lombardie.

P. P. E.

• LES SPORTS •

CONCOURS REGIONAL DE SKI AUX MAYENS DE SION

(De notre correspondant particulier)

Sous un ciel de printemps, le Concours régional de ski a débuté, samedi après-midi, aux Mayens de Sion, en présence d'une foule sympathique de dilettante et de sportifs.

Grâce à une organisation de premier ordre, dont le mérite revient au Ski-Club de Sion, nous avons assisté aux performances extrêmement poussées des champions en titre... et en herbe.

La course de fond

Une huitaine de juniors et une quinzaine de seniors prirent le départ pour la course de fond.

Celle-ci se déroula sur une longueur de 8 km. pour les juniors et de 16 km. pour les seniors en suivant un parcours assez difficile.

Dès le départ, les hommes se montrent hardis et s'élancent avec vigueur pour boucler le parcours au long duquel de nombreuses spectarices et spectateurs distribuent d'agréables encouragements.

Chez les juniors, Louis Praz s'est montré dans une bonne forme; il est premier bien qu'il cassa une courroie peu après le départ.

Rombaldi Alfred, un jeune espoir de Montana termine 59" après le premier en développant un style fort avancé.

Le Sédunois Benjamin Favre fit une belle course avec un cran admirable.

Dans la catégorie séniors I, le coureur bien connu, Camille Hugon, du corps de gendarmerie, précède Louis Bourban, de Nendaz, un espoir de la course, de 1' dès le début de la course de fond.

Le représentant de la gendarmerie, dans

Comptabilités

- DECLARATIONS EN MATIÈRE D'IMPOT
- RECOURS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE DE GUERRE
- CLOTURE ET VERIFICATION DE COMPTABILITÉS
- ORGANISATIONS COMPTABLES MODERNES
- BILANS ET COMPTES DE RESULTATS MENSUELS
- INVENTAIRE PERMANENT DE STOCKS
- ORGANISATION DU CALCUL DES PRIX DE REVIENT
- BUDGET ET CONTROLE BUDGÉTAIRE
- TENUE DE COMPTABILITÉS

Pour tous ces travaux:

SOCIÉTÉ DE CONTROLE FIDUCIAIRE

Avenue de la Gare (Immeuble Amherdt) — Dr J. Reiser — Nombreuses références SION (Tél. 2.11.10)

une forme excellente, avec un style de grande classe, enlève ainsi le palmarès de cette première épreuve. Il est acclamé à son arrivée par de vifs applaudissements.

Suivent donc: Louis Bourban et Louis Theytaz, deux coureurs dont nous connaissons déjà des prouesses extraordinaires.

Chez les seniors II, Jules Mayoraz développe ses qualités par une course de toute beauté.

Il est suivi de Séraphin Fournier, un coureur de belle allure, énergique, qui fit une bonne impression.

Le seul Sédunois, Jacques Iten, s'en tire avec honneur, après une jolie course.

La journée du dimanche

Les conditions atmosphériques sont extrêmement défavorables aujourd'hui. Il neige sans cesse. La visibilité très défectueuse met en danger les coureurs.

Descente. — Malgré tout, le départ de la course est donné à 10 h. 15, pour les dames, aux Chottes.

Mme Lehner et Mlle Leuzinger prennent courageusement en chuss les premiers rapides et, après une souveraine équipée au travers des flocons de neige, paraissent à l'arrivée avec un temps de course remarquable.

Les juniors et les seniors partent à leur tour depuis les Collons et réaliseront presque des performances si l'on prend en considération les handicaps de la course.

Les Hugon, Bourban, Theytaz, Fournier, Bournissen, passent en bolides les rampes les plus difficiles et, malgré quelques chutes, franchissent les bornes de l'arrivée avec l'élégance de leur style.

Ils ont obtenu des résultats méritoires.

La cadence, durant ce parcours, fut maintenue à une allure très vive.

Slalom. — L'épreuve de slalom eut lieu sous la neige si l'on peut dire.

En effet, il neige à ne plus se voir à dix mètres.

Bref, le départ est donné à 13 h. 30. Les officiels sont à leur poste et les coureurs sont impatients.

Au cours de la première manche pour l'éliminatoire nous assistons à une démonstration successive de chutes les plus diverses.

Le piquetage de cette piste a été fait par un maître de ski, auquel rien n'échappe. De grosses difficultés surprennent nos hommes. Ils se lancent tous avec trop d'allure. A la seconde manche, les « as » qui ont saisi le « truc » ralentissent l'allure et passent ainsi plus facilement les portes à surprises. Les jeunes de Montana font preuve d'un entraînement que les Sédunois, par exemple, sont loin de posséder. Guy Widmann, de Sion, se classera néanmoins quatrième au slalom junior. Chez les seniors, le magnifique Albert Lehner se classe en tête facilement.

Ainsi se termine le Concours régional de ski des Mayens de Sion.

Hugon Camille en est le champion. Il l'a pleinement mérité. Nous l'en félicitons.

Au combiné 2 (alpin), Louis Theytaz prend la tête. C'est là aussi une juste récompense des efforts de ce coureur aussi plaisant que complet.

Après les courses, M. Stanislas de Lavallaz, président du Ski-Club de Sion, donna immédiatement les résultats en procédant à la distribution des prix sans oublier le discours de circonstance. Il le fit en grand orateur.

Nous ne pouvons laisser sous silence les qualités nombreuses des organisateurs qui nous facilitèrent la tâche. Il faudrait citer: Mlle Odette Luy, MM. Henri Varone, Paul Elsig, Charles de Kalbermatten, Marc Donazzolo, Grichting. M. Fernand Gaillard, comme à l'accoutumée, fut un parfait chronométreur.

Le service sanitaire n'eut pas à fonctionner. Seul un petit accident ne permit pas à Max Vuille de prendre le départ. Il fut renversé lors de son entraînement et subit une entorse.

g. g.

Les résultats

FOND

Juniors. — 1. Praz Louis, Veysonnaz, 52' 26"; 2. Rombaldi Alfred, Montana, 53' 25"; 3. Melly Camille, Nax, 54' 08"; 4. Dayer Maurice, Hérémence, 55' 17"; 5. Pitteloud Roland, Vex, 56' 30"; 6. Pitteloud Henri, Vex, 62' 43"; 7. Favre Benjamin, Sion, 67' 09".

Seniors I. — 1. Hugon Camille, Gendarmerie, 1. 21' 23"; 2. Bourban Louis, Nendaz, 1. 22' 55"; 3. Theytaz Louis, Hérémence, 1. 27' 34".

Seniors II. — 1. Mayoraz Jules, Hérémence, 1. 30' 43"; 2. Fournier Séraphin, Nendaz. 1. 34' 54"; 3. Berchtold Willy, Gendarmerie, 1. 47' 23"; 4. Fragnière Angelin, Veysonnaz, 1.48,08"; 5. Escher Albert, Gendarmerie, 1. 49' 34"; 6. Dayer Joseph, Hérémence, 1. 50' 20"; 7. Troillet Ernest, Salins, 1. 51' 07"; 8. Fragnière Célestin, Veysonnaz, 1. 51' 30"; 9. Giroud P.-Marie, Gendarmerie, 1. 51' 35"; 10. Iten Jacques, Sion, 1. 59' 53".

DESCENTE

Juniors. — 1. Giacomelli Georges, 5' 02" 3/5; 2. Pralong Joseph, 5' 04" 3/5; 3. Widmann Guy, 5' 12" 2/5; 4. Dayer Maurice, 5' 19"; 5. Rombaldi Alfred, 5' 19" 2/5; 6. Boll Bernard, 5' 19" 3/5; 7. Melly Camille, 5' 31" 2/5; 8. Pellissier Fernand, 5' 38" 3/5; 9. Reichenberger Charles, 5' 41" 4/5; 10. Praz Louis, Veysonnaz, 5' 46" 1/5; 11. Favre Benjamin, 5' 55"; 12. Pitteloud Roland, 6' 06" 4/5; 13. Jenelten Jean, 6' 15" 4/5; 14. Andenmatten Michel, 6' 24" 3/5; 15. Travelletti Marcel, 7' 18" 1/5; 16. Rossier Roger, 7' 33" 3/5; 17. Pitteloud Henri, 8' 23" 4/5; 18. Pitteloud Jean, 8' 31"; 19. Calpini Mario, 9' 33".

Seniors. — 1. Theytaz Louis, 4' 22"; 2. Fragnière Hermann, 4' 49" 2/5; 3. Lehner Albert, 4' 54" 3/5; 4. Fragnière Angelin, 4' 58" 3/5; 5. Dayer Frédéric, 5' 05"; 6a. Hugon Camille et 6b. Mayoraz Victor, 5' 06; 8. Sierro Arthur, 5' 11" 1/5; 9. Bournissen Basile, 5' 21" 1/5; 10. Lehner Marcus, 5' 26"; 11. Bourban Louis, 5' 26" 3/5; 12. Fournier Séraphin, 5' 27"; 13. Théoduloz Raymond, 5' 32"; 14. Mayoraz Jules, 5' 34" 15. Stalder Hermann, 5' 35"; 16. Dussex Hermann, 5' 51" 1/5; 17. Mayoraz Camille, 5' 53" 4/5; 18. Théoduloz Robert, 5' 54"; 19. Métrailler Maurice, 5' 59" 2/5; 20. Dayer Joseph, 6' 05"; 21. Iten Jacques, 6' 14" 3/5; 22. Pitteloud Marius, 6' 17" 3/5; 23. Rudaz Ferdinand, 6' 24"; 24. Giroud Pierre-Marie, 6' 30"; 25. Troillet Ernest, 6' 40"; 26. Métrailler Félix, 6' 44" 2/5; 27. Fournier Martin, 6' 48" 3/5; 28. Stalder René, 6' 55"; 29. Berchtold Willy 6' 59" 1/5; 30. Beytrison Hermann, 7' 05"; 31. Antille Norbert, 7' 56" 2/5; 32. Antille Fernand, 8' 02"; 33. Carthoblaz Robert, 8' 25" 4/5; 34. Escher Albert, 9' 21" 3/5.

Vétérans I. — 1. Mayoraz Julien, 4' 32" 3/5; 2. Deslarzes Albert, 5' 45" 4/5.

Vétérans II. — 1. Escher Anton, 5' 47".

SLALOM

Juniors. — 1. Giacomelli Rinaldo 87"1; 2. Rombaldi Alfred, 89"; 3. Melly Camille 106" 1; 4. Widmann Guy, 108" 1; 5. Giacomelli Georges, 111" 4; 6. Praz Louis 112" 4; 7. Dayer Maurice, 117" 2; 8. Pitteloud Roland, 120" 1; 9. Favre Benjamin, 133"2.

Seniors. — 1. Lehner Albert, temps 91,3; 2. Theytaz Louis 95; 3. Bourban Louis 99,3; 4. Hugon Camille 1001; 5. Sierro Arthur 101,3; 6. Lehner Marcus 105,2; 7. Pi Pitteloud Marius, 106,4; 8. Fragnière Angelin, 113,3; 9. Mayoraz Jules, 114,2; 10. Bournissen Basile, 116; 11. Fournier Séraphin, 120; 12. Troillet Ernest, 123; 13. Dayer Joseph 138,2; 14. Iten Jacques, 150.

Vétérans 1. — 1. Mayoraz Julien.

COMBINÉS 3

Juniors. — 1. Rombaldi; 2. Praz Louis; 3. Melly Camille; 4. Dayer Maurice; 5. Pitteloud Roland; 6. Favre Benjamin.

Seniors. — 1. Hugon Camille; 2. Theytaz Louis; 3. Bourban Louis; 4. Mayoraz Jules; 5. Fournier Séraphin; 6. Fragnière Angelin; 7. Dayer Joseph; 8. Troillet Ernest; 9. Iten Jacques.

COMBINÉ 2 (Alpin)

Seniors. — 1. Theytaz Louis; 2. Lehner Albert; 3. Hugon Camille; 4. Sierro Arthur; 5. Fragnière Angelin; 6. Bourban Ls.; 7. Lehner Marcus; 8. Bournissen Basile; 9. Mayoraz Jules; 10. Fournier Séraphin; 11. Pitteloud Marius; 12. Dayer Joseph; 13. Troillet Ernest; 14. Iten Jacques.

Juniors. — 1. Rombaldi Alfred; 2. Giacomelli Georges; 3. Widmann Guy; 4. Melly Camille; 5. Dayer Maurice; 6. Praz Ls.; 7. Pitteloud Roland; 8. Favre Benjamin.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Ce soir lundi, répétition au local à 9 heures.

HOCKEY-CLUB

Nouveau succès du Sion H-C.

Hier, notre jeune équipe s'est déplacée à Champéry, pour y disputer une rencontre amicale contre l'équipe d'Illiez, renforcée par plusieurs éléments de l'excellente formation du Champéry H. C. Malheureusement, le match fort intéressant, s'est déroulé sous la neige, et seulement la dernière partie a pu être jouée dans des conditions normales. Malgré ce lourd handicap, les Sédunois ont joué avec un cran admirable et ils sont arrivés à battre la forte équipe montagnarde par le score de 2 à 1. Les deux buts ont été marqués par le sympathique Raymond Perraudin. Résultats: 1:0, 0:0, 1:1.

Lors du championnat suisse, disputé dernièrement à Martigny, Sion avait déjà réussi le match nul (2 à 2) contre la même équipe, et cela après prolongation.

Nos félicitations à nos jeunes hockeyeurs.

Monsieur Ernest WALPEN et famille remercient bien cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les frappe. Un merci spécial à la Société « Secours Mutuels » de Sion.

Commune de Sion

Avis officiels

SUCRE POUR LES ABEILLES

Les apiculteurs sont informés qu'ils pourront toucher pour nourrissement de leurs ruches au début du printemps une certaine quantité de sucre. Les intéressés sont priés de s'inscrire à l'Office communal de l'économie de guerre en fournissant les renseignements nécessaires quant au nombre de colonies.

PATES ALIMENTAIRES — VIANDE

Pâtes alimentaires: Les coupons suivants de la carte alimentaire de février sont validés: N, N1½, NK, donnant droit chacun à 150 gr., respectivement 75 gr. de pâtes alimentaires.

Viande: Les coupons V1, V2, V3, ainsi que les coupons V1½, V2½, V3½ sont validés et donnent droit chacun à 100, respectivement 50 points de viande.

A noter que les coupons V1 et V2, ainsi que V1½ et V2½, autorisent exclusivement l'achat de viande de veau.

L'administration.

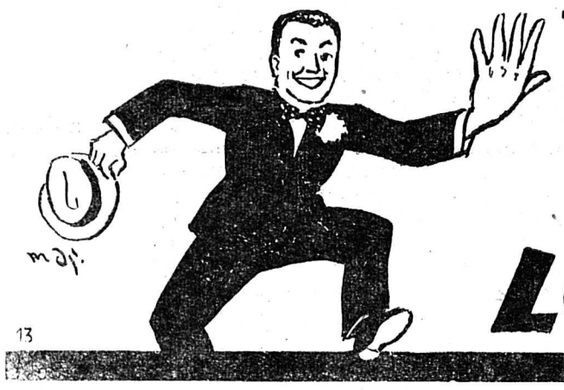

TIRAGE 13 FEVRIER A LEYSIN

Dans 5 jours!

Un demi-million va être distribué, et vous n'avez pas encore vos billets...

LOTERIE ROMANDE

A VENDRE

Bâtiment 3 appartements

800 m2 de terrain

Terrains arborisés

Bramois ~ Sion

800 - 1300 toises

Offres écrites sous chiffre P 1560 S à Publicitas, Sion.

Assurance-Accidents

(ancienne Compagnie suisse)

demande pour son **Agence générale du Valais,** un

inspecteur-acquisiteur

sérieux, actif et bien introduit auprès de la clientèle. Adresser offres sous chiffre B. 3027 X, Publicitas, SION.

A VENDRE

Sion : **bâtiment** mi-agricole avec appartement, locaux industriels. Bonne situation.

Sion : Villa avec parc spacieux. Situation unique.

Offres écrites sous chiffres P. 1609 S à Publicitas, Sion.

On cherche

un **ouvrier jardinier** capable. Entrée de suite. S'adresser à Jules Wuest, horticulteur, Sion, Téléph. 2.14.10.

On cherche

appartement de 5-6 chambres, en ville de Sion.

S'adresser au Bureau du Journal

Mme H. Julliard, Villette, Genève, cherche

cuisinière

aidant au ménage, pour le début mars. Bons gages. En ville, au bord du lac Coppet, à partir du 15 avril.

On cherche

jeune fille de 19-22 ans pour aider au ménage et un peu à la campagne. Gage 50 fr. par mois pour commencer.

Bons soins, bons traitements et vie de famille assurée.

S'adresser à **Famille Bessard-Meuter,** Salavaux pr. Avenches.

Jeune comptable

ayant 4 ans de pratique, disposerait de deux à trois jours par semaine pour tenue de comptabilité. Prétentions raisonnables.

S'adresser au Bureau du Journal

Machine à écrire

de table « Ideal », comme neuve, à vendre, cause double emploi.

S'adresser au Bureau du Journal

On demande une

jeune fille

propre et active pour aider au ménage. Bonne occasion de se perfectionner dans la cuisine. Bons soins assurés. Faire offres avec photo à **Mme Borioli, Hôtel de la Poste, St-Aubin** (N'tel), Tél. 6.71.34.

Effeuilleuses

4 sont demandées en tâche.

S'adresser à **R. Dessiex, Begnins|Gland.** (Vaud).

Effeuilleuses

On demande 9 effeuilleuses pour le travail à la tâche et 4 pour travail à la journée. S'adresser à Samuel Isoz, à la Maison Blanche, Yvorne (Vaud).

On demande

3 bonnes effeuilleuses

logées et nourries. Faire offres à **M. Roger Maréchal-Michon, Tartegnin|Rolle.** (Vaud).

On demande 4

Effeuilleuses

Faire offres avec conditions **Jacques Métral à Vésenaz, (Genève).**

On demande 2 bonnes

effeuilleuses

expérimentées. Faire offres avec gages chez M. François Noël, propr., Savuit s. Lutry (Vaud).

On aurait à placer

environ 2000 m3 de bonne terre. Offres écrites avec prix sous chiffres P. 1610 S. à Publicitas Sion.

Chambre meublée

A LOUER

S'adresser au Bureau du Journal

A LOUER

chambre meublée. S'adr à P. 1608 S. Publicitas à Sion.

FOURNEAU

pierre olaire, long. 1,80 m. haut 1,50 m., larg. 1 m. demandé, prêt à charger. Parfait état à vendre. Eckert, Café Industriel, rue de Conthey.

Insérez vos annonces dans la

Feuille d'Avis du Valais

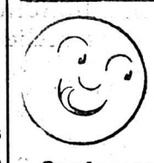

Seulement Fr. 1.06

6 rations de ce fin fromage Chalet-Sandwich (3/4 gras) durent longtemps et ne coûtent que Fr. 1.06 net. 225 gr. de fromage = 150 gr. de coupons.

CE SOIR AU LUX

Prolongation DU GRAND SUCCÈS DE DANIELLE DARRIEUX

Le premier rendez-vous

Le film que chacun veut voir ou revoir

DOCTEUR

Adolphe Sierro

Médecine générale

Spécialiste de médecine infantile

F. M. H.

de retour

ON DEMANDE

pour la campagne, personne âge mûr, sachant traire et pouvant s'occuper du ménage. Bon gage à personne de confiance. Offres écrites sous P. 1616 S. Publicitas Sion.

Fumier

On en demande une certaine quantité, à prix raisonnable.

S'adresser au Bureau du Journal

FAIRE-PART MORTUAIRES

livrés à toute heure du jour et de la nuit par l'

IMPRIMERIE GESSLER — SION

Tél. 2.19.05 (jour) *(nuit) 2.15.84*

AVIS

La carrosserie des Mayennets Vuignier-Gaillard avise sa clientèle que ses ateliers sont transférés sous le Scex près des Moulins de Sion.

Vuignier-Gaillard.

DANSE

L'Ecole de Danse Dégallier, donnera un cours à Sion, Café sédunois, dès mercredi 10 février à 20 h. Fox, valse anglaise, Tango, Valse, 6 leçons de 3 heures. **Prière instante de s'inscrire à l'avance au Café.**

Remaillage de bas

Ayant ouvert dans d'autres villes du canton des nouvelles succursales pour le remaillage, j'ai le plaisir d'aviser ma clientèle que dès ce jour le tarif sera réduit de 20%.

Mme Riou, Remaillage « Eclair », rue de Conthey, Sion.

Pompe à sulfater

montée sur brouette, à vendre, parfait état, avec courses caoutchouc, jets divers et canne-bambou. Matériel d'avant guerre.

S'adresser au Bureau du Journal

PF427c

Un sou est un sou

Persil s'obtient encore au prix d'avant-guerre! Malgré cela, il est resté la meilleure lessive. Une seule et brève cuisson suffit. Vous épargnez donc de la matière et du combustible. Les ménagères avisées apprécient énormément cette double économie. Elles ont elles-mêmes forgé ce mot:

La vraie lessive, c'est le

HENKEL & CIE S.A.
BALE

T. S. F.

ÉMISSIONS DE SOTTENS

Mardi 9 février

7.10 Réveille-matin. 7.15 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Pour la famille. 12.35 Musique récréative. 12.45 Informations. 12,55 Le tour du monde en 80... tons. 15.00 Emission radioscolaire. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Comment l'Europe s'est-elle construite? 18.15 Le Bal de Béatrice d'Este, Reynaldo Hahn. 18.25 Chronique théâtrale. 18.35 Musique légère. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le programme de la soirée. 19.30 La galerie des célèbres. 19.35 Ce bon vieux temps. 20.05 Othello ou le More de Venise. 21.50 Informations.

Mercredi 10 février

7.15 Informations. 10.10 Emission radioscolaire: Philippe Monnier. 10.40 Musique enregistrée. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Concert. 12.45 Informations. 13.00 La gazette en clé de sol. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Emission pour la jeunesse. 18.50 Petit concert pour la jeunesse. 19.00 Chronique fédérale. 19.15 Informations. 19.25 Le bloc-notes. 19.26 Au gré des jours. 19.34 La recette d'Ali-Babali. 19.35 Variétés enregistrées. 20.00 Questionnez, on vous répondra! 20.20 Concert Charbrier. 21.25 Musique de danse. 21.50 Informations.

L'EROSION PAR LE VENT

Le dernier rapport du Département de l'agriculture des Etats-Unis d'Amérique donne pour la première fois des indications précises sur l'érosion des terres fertiles, par le vent. L'étendue des dommages provoqués par la destruction arbitraire de la couverture végétale naturelle dépasse ce que l'on avait supposé jusqu'à ce jour.

Dans son rapport, le chef du service de protection du sol affirme que les Etats-Unis, dont la surface mesure 8 millions de km2, perdent chaque année 2,7 milliards de tonnes de terre végétale, ce qui permettrait de remplir un train long deux fois comme la distance de la terre à la lune. L'érosion par le vent cause chaque année une perte d'au moins 3.800 millions de dollars, cette somme comprenant la destruction de terre végétale et les dégâts causés à l'agriculture. En deux cents ans, 1 million de km2 de sol agricole ont été anéantis par l'érosion, à quoi s'ajoutent 2 millions de km2 plus ou moins gravement endommagés. Les dégâts les plus importants sont apparus au cours des derniers cinquante ans.

La colère de Dieu

(Suite)

L'adaptation de Mme Yolande Thévenoz

Ce n'est pas chose facile que de tirer d'un roman, une œuvre théâtrale, car les deux genres sont à l'opposé, le roman étant tout d'analyse et de description, le théâtre, d'action et de synthèse. Pour ne pas trahir son modèle, l'adaptateur se doit d'extraire l'essentiel de l'œuvre qu'il adapte, de sacrifier ce qui n'est qu'accessoire et de coordonner les éléments retenus, afin d'en faire véritablement un drame complet. Mme Thévenoz, dont la « Colère de Dieu » est la première œuvre, a résolu fort heureusement ces différents problèmes. Elle a concentré, en trois actes, l'histoire du lac, celle du village dérouté par Emile Perraudin; tout cela greffé autour de la passion sauvage d'Ernestine pour son ancien amant et de l'amour malheureux de Louise, pour «l'indigne», qu'elle a attendu de longues années. Reste le problème de la langue. L'auteur a adopté le principe, qui est celui de Zermatten dans ses romans, de faire parler tout simplement ses personnages en français. Cette solution est certainement bien préférable à celle qui consiste à les faire parler «charabia», sous prétexte de couleur locale. Il faut évidemment avoir le génie de Ramuz pour créer de toutes pièces, une langue littéraire, qui cependant rejoigne, par la syntaxe, le parler lourd et savoureux de nos paysans. SA défaut de cela, écrivons des pièces valaisannes en français, c'est mieux. Mme Thévenoz l'a parfaitement compris.

*

Rappelons que les représentations de « La Colère de Dieu », qui seront encore données, les dimanches 14 et 21 février, à Saint-Maurice, en matinée à 14 heures 15 et en soirée à 20 h. 30, seront au profit de la Restauration du Clocher de l'Abbaye de Saint-Maurice.

Commission romande de la ligne du Simplon

Fondée en 1924 sur l'initiative de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, avec l'appui des autorités de plusieurs cantons romands, la commission romande de la ligne du Simplon a pour but de défendre les intérêts généraux de la grande artère internationale Paris-Lausanne (Genève)-Simplon-Milan, qui sont vitaux pour le développement économique et touristique de la Suisse romande.

Présidée par M. Eug. Faillettaz. président de la Chambre vaudoise du commerce, cette commission a tenu une intéressante séance le 29 janvier, à Lausanne.

Depuis la guerre, surtout depuis l'obstruction du tunnel du Mont-d'Or, la commission a dû limiter ses revendications et s'adapter aux circonstances nouvelles. Son programme n'en demeure pas moins important car il faut préparer l'après-guerre qui posera, pour la ligne internationale du Simplon, des problèmes capitaux pour la sauvegarde de nos intérêts économiques romands.

En tout premier lieu, il faut veiller à ce qu'après la guerre, quand se discuteront les horaires internationaux, la ligne du Simplon soit équipée de façon à pouvoir fournir le maximum d'avantages techniques et de sécurité. C'est pourquoi la commission romande de la ligne du Simplon, d'entente avec les gouvernements genevois, vaudois et valaisan, insiste pour que les 37 km. de simple voie qui restent encore sur le teritoire valaisan soient, le plus rapidement possible, aménagés en double voie. On sait que les avantages que présente la double voie : exploitation facilitée, gain de temps et sécurité accrus, jouent un rôle capital pour l'appréciation d'un chemin de fer non seulement quant à sa valeur économique, mais aussi au point de vue militaire. Si le doublement de la voie sur territoire valaisan est une nécessité pour sauvegarder nos relations internationales, la même amélioration s'impose sur le secteur Lausanne-Fribourg qui constitue une des principales voies d'alimentation de la ligne du Simplon. C'est là aussi une revendication essentielle de la commission de la ligne du Simplon.

L'examen approfondi du projet d'horaire C.F.F. qui entrera en vigueur le 3 mai prochain, donna lieu à un échange de vues général où l'on entendit tour à tour M. Kunstchen, conseiller national, président de la ville de Sion, M. Marguerat, directeur du Viège-Zermatt, M. Decrey, chef de service au département du commerce et de l'industrie du canton de Genève, M. Rémy, directeur des chemins de fer fribourgeois, M. Rochat, président de l'Union romande du tourisme et M. Chaudet, secrétaire de la commission.

La commission demande que les relations de Bâle et du pied du Jura avec Lausanne, Genève et le Valais soient améliorées, et qu'entre autres les arrêts à Lausanne, pour Genève, soient réduits à leur strict minimum. Elle insiste également pour que le dernier train direct de Lausanne pour le Valais soit retardé et pour que les excellents trains 536 et 545, dont la marche n'est prévue que jusqu'au 10 septembre, soient maintenus au moins jusqu'à fin octobre. Enfin, la commission avait obtenu l'assurance que des hauts-parleurs, destinés à renseigner les voyageurs, seraient installés dans nos gares romandes, comme il en existe à Zurich, Lucerne et Lugano. Elle espère vivement que ce progrès pourra être réalisé sans plus tarder.

LE DÉFILÉ DE LA GARDE, DEVANT LE PALAIS DU ROI D'ANGLETERRE

A PROPOS D'UNE MISE AU POINT

Sur la demande de notre correspondant nous publions encore cet entrefilet qui met le point final à cette polémique:

Qu'il y ait de part et d'autre, dans les villages, des correspondants occasionnels qui relatent les événements quelque peu sensationnels, cela a toujours existé. Que ces articles ne soient pas toujours signés par l'auteur, c'est un peu l'habitude, et dans tous les journaux. Mais qu'on vienne chercher noise sur un entrefilet paru, il y a deux mois, et qui relatait la réalité, cela ne peut être que l'œuvre d'un esprit étroit.

L'article paru dans le No 12 du journal et signé P. J. ne demande pas de commentaire. Le lecteur n'aura pas hésité à en apprécier l'auteur qui, d'ailleurs, ne manque pas de délicatesse. Il donnerait un incomparable metteur en scène, car, pour parler en quelques lignes, du boucher, de sa victime, du premier martyr Etienne, du maître d'école, sans oublier le porc qui court après avoir reçu la douche salutaire à l'eau chaude, il faut avoir autant d'esprit que celui qui montrait la lanterne magique. A-t-il voulu imiter Lafontaine qui nous fait dire « adieu veau, vache, cochon, couvée », mais le fabuliste n'y avait mêlé ni le maître d'école ni les saints du ciel.

Y.

FAIRE-PART MORTUAIRES
livrés à toute heure du jour et de la nuit par l'
IMPRIMERIE GESSLER — SION
Tél. 2.19.05 (jour) *(nuit) 2.15.84*

Emmily Brontë

LES Hauts DE Hurle-Vent

No 100

— Et il m'a parlé, ajouta-t-elle d'un air perplexe.

— Qu'a-t-il dit? demanda Hareton.

— Il m'a dit de me sauver aussi vite que je pourrais. Mais il avait un air si différent de celui qu'il a d'ordinaire que je me suis arrêtée un instant pour le regarder.

— Quel air? demanda Hareton.

— Eh bien! presque gai, presque rayonnant. Non, presque rien du tout... très excité, étrange et heureux.

— C'est donc que les excursions nocturnes l'amusent, remarquai-je en affectant l'indifférence.

En réalité, j'étais aussi surprise qu'elle et désireuse de vérifier l'exactitude de ses dires; car la vue du maître heureux n'était pas un spectacle de tous les jours. Je pris un prétexte pour rentrer. Heathcliff se tenait sur le pas de la porte ouverte. Il était pâle et tremblait; néanmoins, certainement ses yeux avaient un éclat singulier et joyeux, qui transformait toute sa physionomie.

— Voulez-vous déjeuner? dis-je. Vous devez avoir faim après avoir couru toute la nuit.

J'aurais voulu découvrir où il avait été, mais je n'osais pas le lui demander directement.

— Non, je n'ai pas faim, répondit-il en détournant la tête avec un certain dédain, comme s'il se fût douté que je cherchais à deviner le motif de sa bonne humeur.

J'étais embarrassée; je me demandais si ce n'était pas l'occasion de lui faire un peu de morale.

— Je ne crois pas qu'il soit bon de se promener dehors, observai-je, au lieu d'être dans son lit; ce n'est pas prudent, en tout cas, dans cette saison humide. Je parie que vous attraperez un bon rhume, ou la fièvre; vous avez certainement quelque chose.

— Rien que je ne puisse supporter; et même avec le plus grand plaisir, pourvu que vous me laissiez seul. Rentrez et ne m'ennuyez pas.

J'obéis. En passant, je remarquai que sa respiration était aussi précipitée que celle d'un chat.

— Oui, me dis-je, il va être malade. Je me demande ce qu'il a bien pu faire.

A midi, il se mit à table pour dîner avec nous et accepta de ma main une assiette pleine, comme s'il voulait faire compensation à son jeûne antérieur.

— Je n'ai ni rhume, ni fièvre, Nelly, remarqua-t-il, en allusion à mes paroles de la matinée: et je suis prêt à faire honneur à la nourriture que vous m'offrez.

Il prit son couteau et sa fourchette, et il allait commencer de manger, quand tout à coup son appétit parut disparaître. Il reposa son couvert sur la table, regarda avec anxiété vers la fenêtre, se leva et sortit. Nous le vîmes marcher de long en large dans le jardin pendant que nous finissions notre repas, et Earnshaw dit qu'il allait lui demander pourquoi il ne dînait pas: il pensait que nous avions fait quelque chose qui le contrariait.

— Eh bien! vient-il? cria Catherine quand son cousin rentra.

— Non; mais il n'est pas fâché; il semblait même particulièrement satisfait. Seulement, je l'ai impatienté en lui adressant deux fois la parole; il a fini par me dire d'aller vous rejoindre. Il s'étonnait que je puisse rechercher la compagnie de quelqu'un d'autre.

Je mis son assiette à chauffer sur le garde-feu. Au bout d'une heure ou deux, il rentra, quand la pièce fut libre, nullement calmé: le même air de joie -- un air qui n'était pas naturel — sous ses sourcils noirs; le même teint exsangue; de temps en temps une sorte de sourire laissait apparaître ses dents, il frissonnait, non pas comme on frissonne de froid ou de faiblesse, mais comme vibre une corde très tendue... un fort tressaillement, plutôt qu'un tremblement.

Je vais lui demander ce qu'il a, me dis-je; sinon, qui le lui demanderait? Et je m'écriai:

— Avez-vous appris quelque bonne nouvelle, Mr Heathcliff? Vous avez l'air plus animé que d'habitude.

— D'où me viendraient de bonnes nouvelles? C'est la faim qui m'anime; et, vraisemblablement il ne faut pas que je mange.

— Voilà votre dîner. Pourquoi ne voulez-vous pas le prendre?

— Je n'en ai pas besoin pour le moment, murmura-t-il vivement; j'attendrai jusqu'au souper. Et puis, Nelly, une fois pour toutes, faites-moi le plaisir de dire à Hareton de ne pas se montrer devant moi. Je désire n'être troublé par personne; je désire avoir cette pièce pour moi seul.

— Y a-t-il quelque nouvelle raison pour motiver cet exil? demandai-je. Dites-moi pourquoi vous êtes si singulier, Mr Heathcliff. Où avez-vous été la nuit dernière? Ce n'est pas par simple curiosité que je vous fais cette question, mais...

— C'est certainement pas simple curiosité que vous me faites cette question, interrompit-il en riant. Pourtant, j'y répondrai. La nuit dernière, j'ai été sur le seuil de l'enfer. Aujourd'hui je suis en vue de mon ciel. J'ai les yeux fixés dessus: trois pieds à peine m'en séparent! Et maintenant, je vous conseille de vous en aller. Vous ne verrez et n'entendrez rien qui puisse vous effrayer, si vous vous abstenez de m'épier.

Après avoir balayé le foyer et essuyé la table, je me retirai, plus perplexe que jamais.

Il ne quitta plus la maison, cette après-midi-là, et personne ne vint troubler sa solitude. A huit heures, toutefois, je jugeai bon, quoiqu'il ne m'eût pas appelée, de lui apporter une chandelle et son souper. Il était appuyé sur le rebord d'une fenêtre ouverte, mais ce n'était pas dehors qu'il regardait: son visage était tourné vers l'intérieur obscur. Il n'y avait plus, dans la cheminée que des cendres; la pièce était envahie par l'air humide et doux du soir; le ciel était voilé, le calme si parfait qu'on pouvait discerner non seulement le murmure du ruisseau au bas de Gimmerton, mais son clapotis et son bouillonnement par-dessus les cailloux, ou entre les grosses pierres qu'il ne peut recouvrir. Je poussai une exclamation de mécontentement à la vue de l'âtre sinistre et me mis à fermer les fenêtres l'une après l'autre. En arrivant à celle qu'il occupait:

— Faut-il que je ferme celle-ci? demandai-je pour attirer son attention; car il ne bougeait pas.

Comme je parlais, la lumière tomba sur sa figure. Oh! Mr Lockwood, je ne saurais vous dire le choc que je ressentis de cette vision passagère! Ces profonds yeux noirs! Ce sourire, cette pâleur de spectre! Je crus voir, non pas Mr Heathcliff, mais un fantôme. Dans ma terreur, je laissai pencher la chandelle vers le mur et me trouvai dans l'obscurité.

— Oui, fermez-la, répondit-il de sa voix habituelle. Allons, voilà de la pure maladresse. Pourquoi teniez-vous la chandelle horizontalement? Faites vite, et apportez-en une autre.

Je sortis en hâte, en proie à une terreur folle et je dis à Joseph:

— Le maître désire que vous lui apportiez une lumière et que vous ranimiez le feu.

Car je n'osai pas retourner dans la salle pour le moment.

(à suivre)